



**Table ronde des
gestionnaires d'AMP
26 mars 2019
Cabourg**

VIGIPOL

**ACCOMPAGNER LES COMMUNES LITTORALES
FACE AU RISQUE DE POLLUTION MARITIME**



Sophie Bahé
Directrice

Vigipol héritier
d'un « beau combat »



Mars 1978 : la marée noire de l'Amoco Cadiz

Vigipol aujourd'hui

Son objet : **DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES COLLECTIVITÉS LITTORALES FACE AUX RISQUES ISSUS DU TRANSPORT MARITIME**

« Son domaine d'intervention s'étend aux **pollutions, de quelque nature qu'elles soient, issues du transport maritime ou de toute autre activité maritime, industrielle ou portuaire, survenant en mer ou sur le littoral** » (article 4 des statuts)

- + **40 ans d'expérience** : d'une réaction post-catastrophe à une démarche aujourd'hui globale et proactive
- + Une **structure légère, flexible et indépendante**
- + Un exemple d'action **au-delà des clivages politiques**
- + **Des solutions concrètes, adaptées et qui fonctionnent** pour accompagner les collectivités littorales avant, pendant et après la pollution
- + Une **expertise et une légitimité reconnues** par l'ensemble des acteurs





Risque de pollution maritime

TOUS LES ÉCHELONS DE COLLECTIVITÉS CONCERNÉS

- + **La commune** : le maire et son pouvoir de police générale
- + **L'intercommunalité** : coordination et solidarité intercommunale (mutualisation des moyens, gestion des déchets, etc.)
- + **Le département** : SDIS, Espaces Naturels Sensibles et ports maritimes départementaux
- + **La région** : développement économique, ports maritimes régionaux

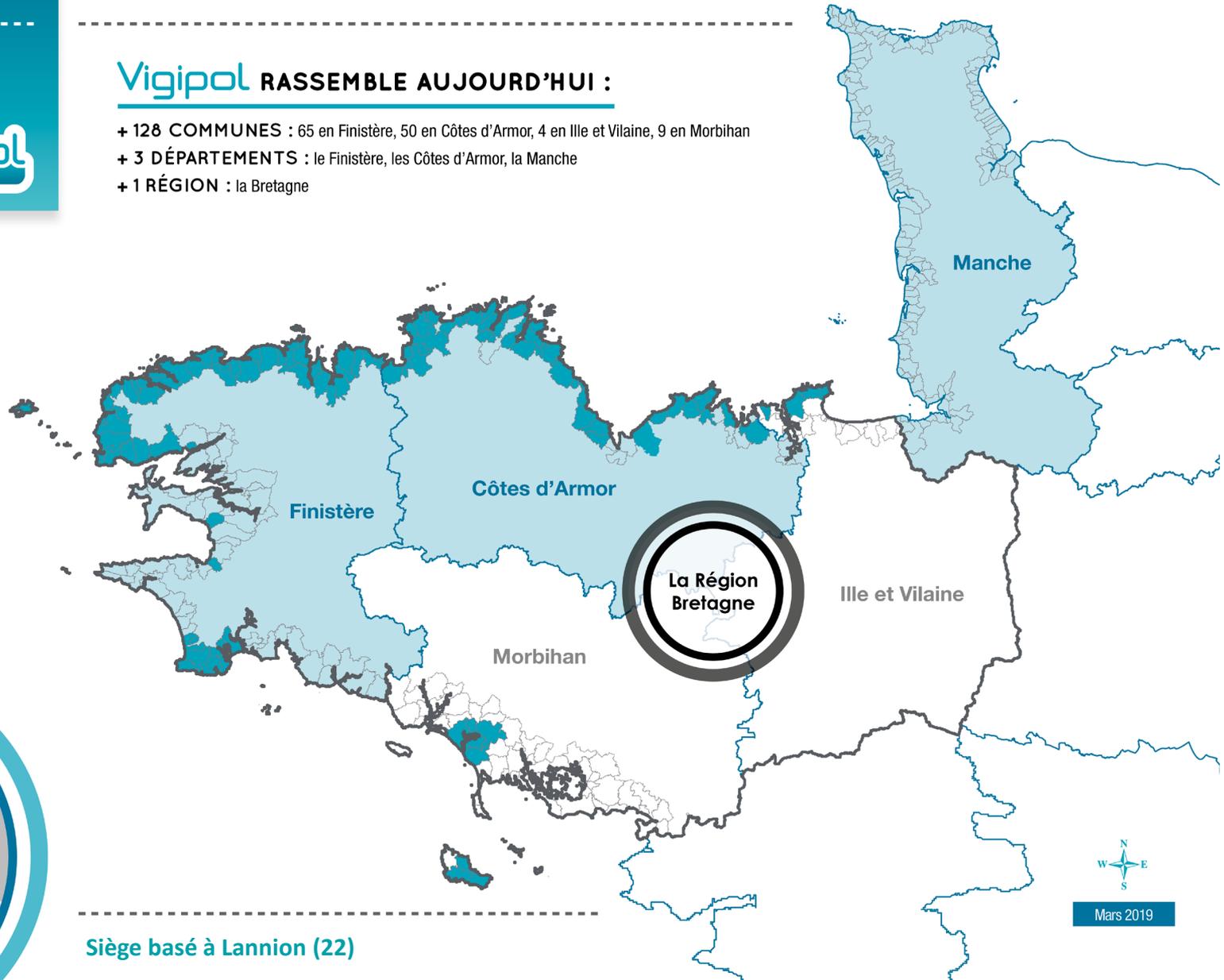
=> + **développements des liens avec les autres acteurs du littoral** : gestionnaires d'aires marines protégées et du littoral en général (parc naturel, Conservatoire du littoral, etc.)



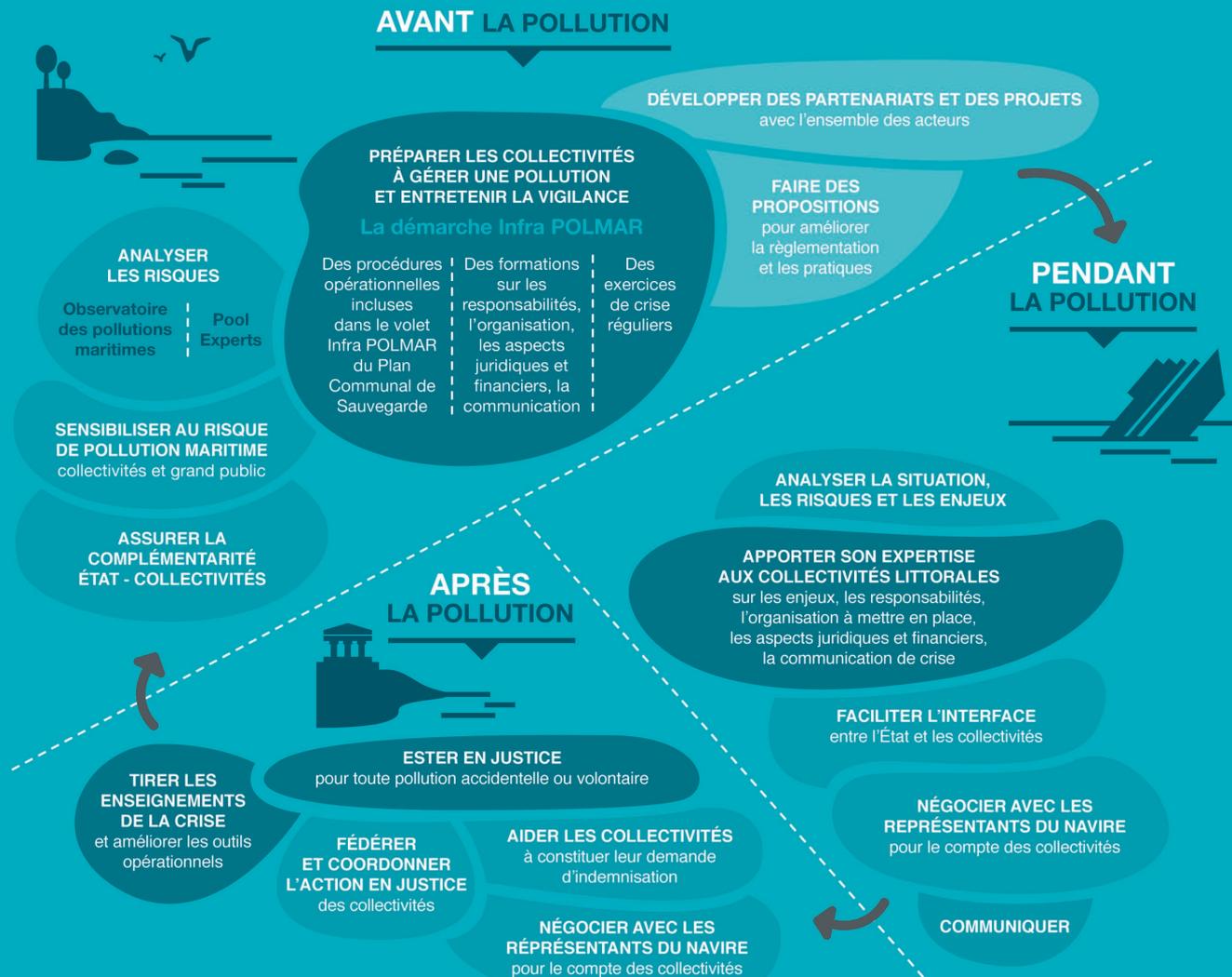


Vigipol RASSEMBLE AUJOURD'HUI :

- + 128 COMMUNES : 65 en Finistère, 50 en Côtes d'Armor, 4 en Ille et Vilaine, 9 en Morbihan
- + 3 DÉPARTEMENTS : le Finistère, les Côtes d'Armor, la Manche
- + 1 RÉGION : la Bretagne



Siège basé à Lannion (22)



POLLUTION MARITIME POURQUOI SE PRÉPARER ?



Pourquoi se préparer ?

UN TYPE DE CRISE PAS COMME LES AUTRES



- + un **enjeu majeur** pour des territoires liés à la mer
- + un **sujet très complexe**
- + un sujet sensible & **fortement exposé médiatiquement**
- + un **responsable** pas toujours identifié
- + l'implication de **nombreux acteurs**
- + **des cas de figure multiples**
- + des **compétences** pointues à avoir pour un type de crise fort heureusement peu fréquent
- + **tenir dans la durée**



Pourquoi se préparer ?

PARCE QUE LA RÉGLEMENTATION L'EXIGE

Le pouvoir de police du maire

Il appartient au maire, en raison de son **pouvoir de police générale** sur le territoire de sa commune, de « **prévenir** par des précautions convenables, et de **faire cesser**, par la distribution des secours nécessaires [...] **les pollutions de toute nature** [...], de pourvoir d'urgence à toutes les **mesures d'assistance et de secours** et, s'il y a lieu, de provoquer l'intervention de **l'administration supérieure** » (art, L2212-2-5 du CGCT)

Le Directeur des Opérations de Secours (DOS)

Il **dirige et coordonne** les actions de tous les intervenants et la communication, **anticipe** les conséquences et **mobilise** les moyens publics et privés sur son territoire de compétence.

Le plan Communal de Sauvegarde (PCS)

« Le plan communal de sauvegarde [...] détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes[...]. Il est obligatoire dans les communes dotées d'un plan de prévention des risques naturels prévisibles approuvé ou comprises dans le champ d'application d'un plan particulier d'intervention. » (art. 13 décret PCS)



Pourquoi se préparer ?

PARCE QUE LA RÉGLEMENTATION L'EXIGE

	POLLUTION D'AMPLEUR EXCEPTIONNELLE	POLLUTION DE MOINDRE AMPLEUR
MAIRE	+ Le maire est subordonné aux ordres du Préfet + Tous les moyens humains & matériels de la commune sont mis à la disposition du Préfet	Maire = DOS
PRÉFET	Préfet = DOS	+ Les services de l'État centralisent les informations venant des communes +/- recherche de solutions pour la gestion des déchets +/- ouverture du fonds POLMAR



Pourquoi se préparer ?

PARCE QUE LA RÉGLEMENTATION L'EXIGE

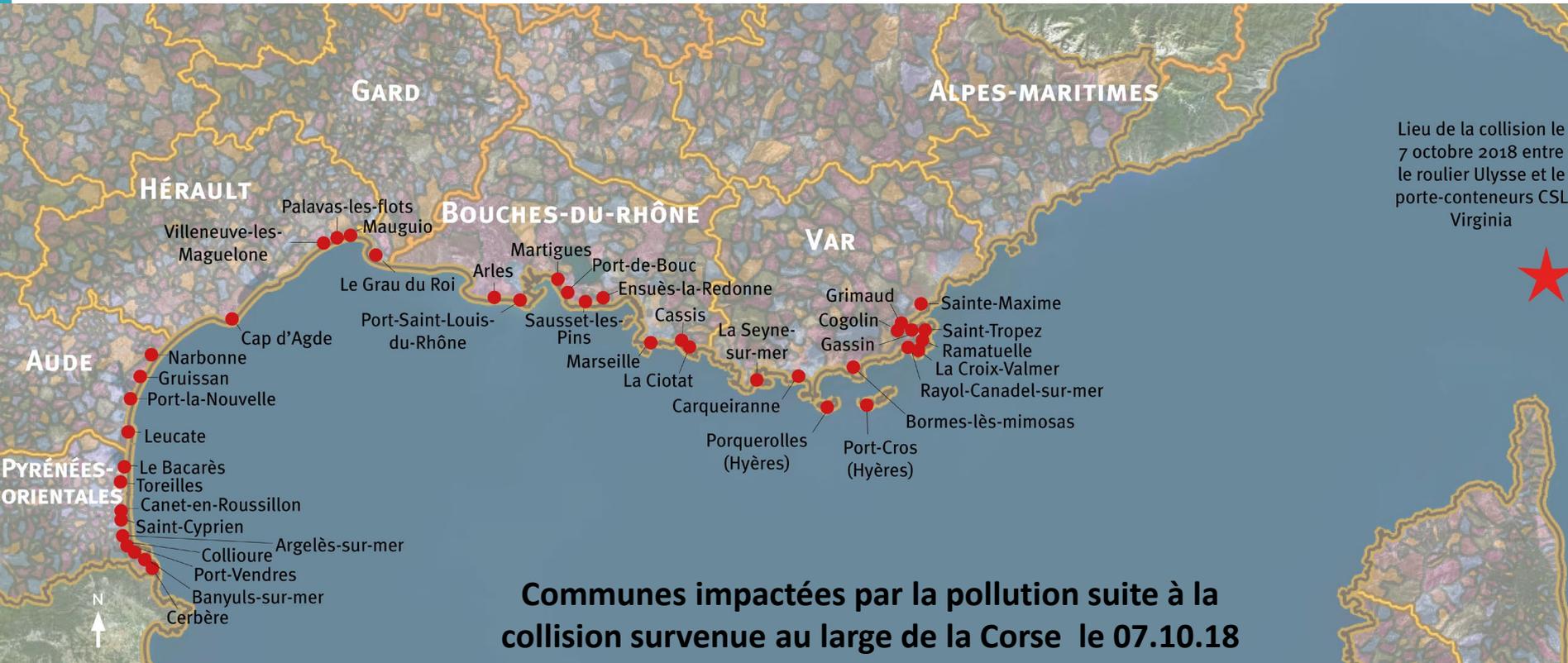
	PRÉFET	MAIRE
Type de crise	Événements d'ampleur exceptionnelle dépassant les capacités de réponse des communes	Événements de moindre ampleur ou limité au territoire d'une seule commune et ne dépassant pas ses capacités de réponse
Documents opérationnels	DDRM Dispositif ORSEC	DICRIM - PPRN PCS
En cas de pollution maritime	Dispositif ORSEC - POLMAR	PCS - Infra POLMAR



Pourquoi se préparer ?

PARCE QUE L'ACTUALITÉ NOUS RAPPELLE LA RÉALITÉ DE CE RISQUE

...sur la façade Méditerranéenne



Pourquoi se préparer ?

PARCE QUE L'ACTUALITÉ NOUS RAPPELLE LA RÉALITÉ DE CE RISQUE

...sur la façade Atlantique



POLLUTION MARITIME

QUELS SONT LES ENJEUX AUJOURD'HUI ?



POLLUTION MARITIME

LA BRETAGNE : DU RISQUE À L'ACTION



Les enjeux aujourd'hui

ÉVOLUTION DU RISQUE

POLLUTIONS SURVENUES AU LARGE DE LA BRETAGNE (1960-2017)

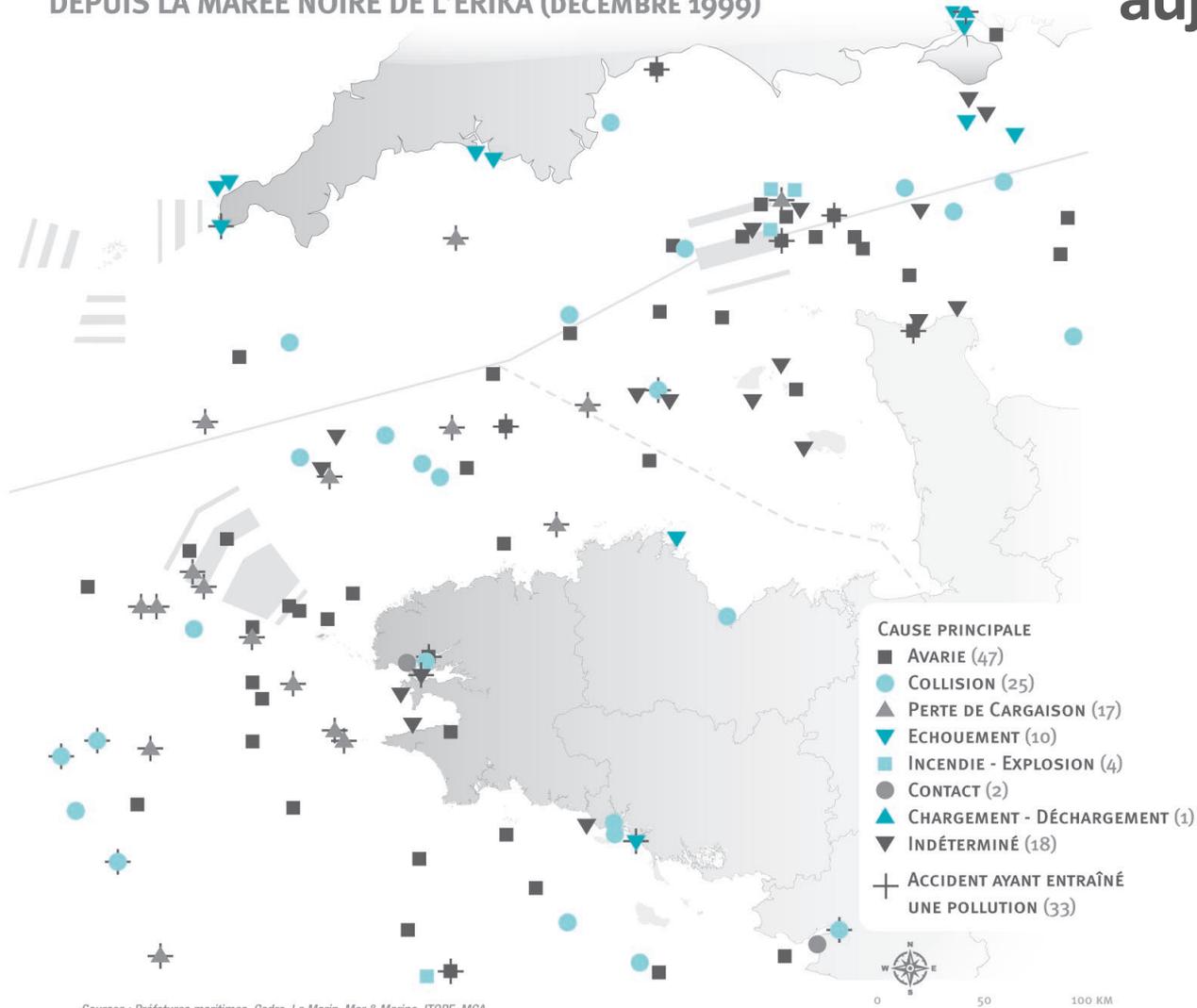


Sources : préfectures maritimes, Cedre, Le Marin, Mer & Marine, Lloyd's list, ITOPI, NOAA, N. Hooke, A.R. Bertrand, D. Schmidt Ektin, MCA, IMO, Center for Tankship Excellence, Oil Spill Intelligence Report

Les enjeux aujourd'hui

ÉVOLUTION DU RISQUE

ACCIDENTS MARITIMES SURVENUS
DEPUIS LA MARÉE NOIRE DE L'ERIKA (DÉCEMBRE 1999)



Sources : Préfétures maritimes, Cedre, Le Marin, Mer & Marine, ITOPF, MCA

Les enjeux aujourd'hui

ÉVOLUTION DU RISQUE

En 2017, en moyenne chaque jour
dans le DST d'Ouessant :

+ **118 navires**

+ **2,4 millions de tonnes de
marchandises transportées**

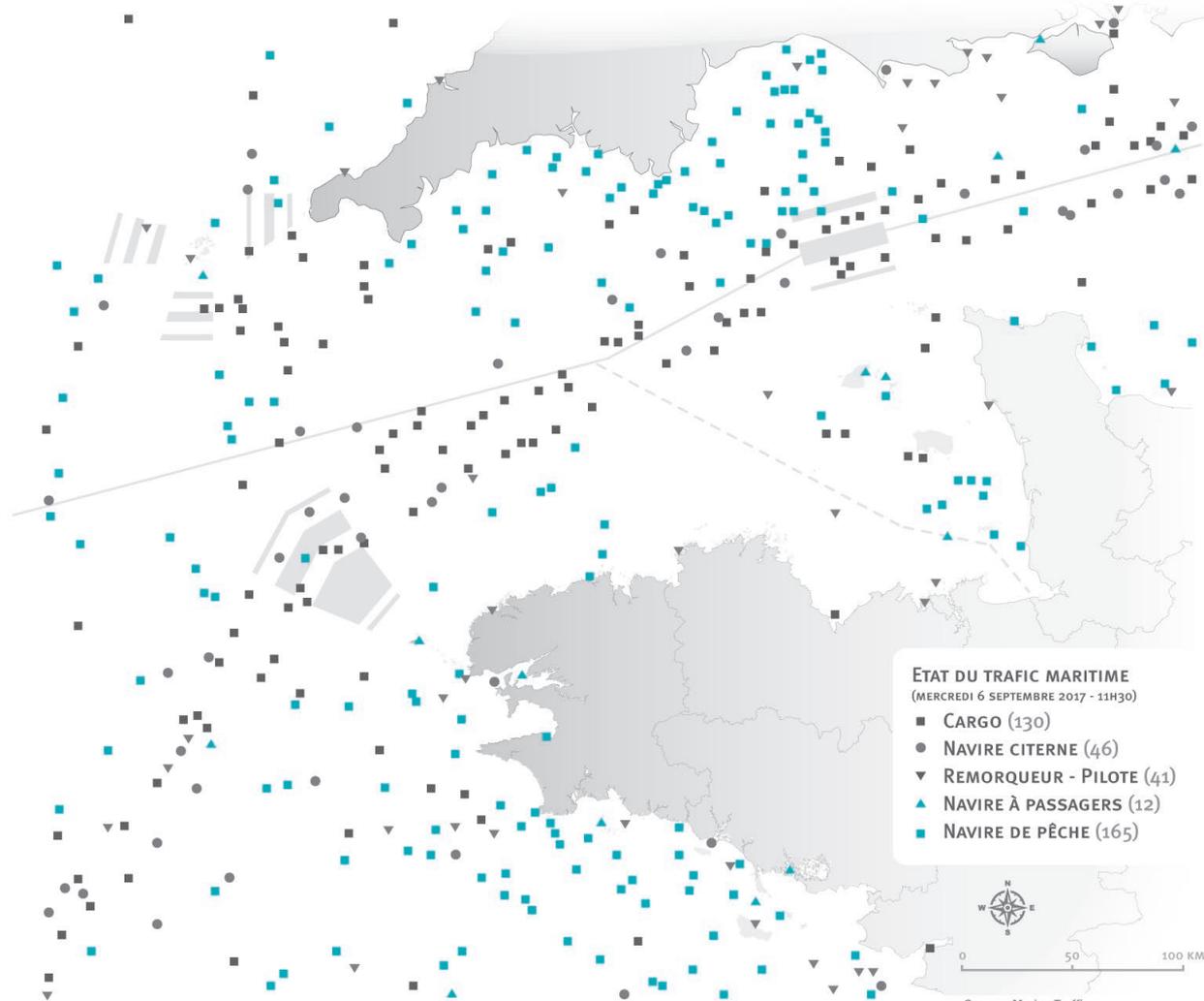
dont 747 000 tonnes de
marchandises dangereuses
ou polluantes
dont 624 000 tonnes de
liquides inflammables
(essentiellement
hydrocarbures)

+ 3,7 navires à passagers
pour **3 800 passagers**



LE TRAFIC MARITIME AU LARGE DE LA BRETAGNE

INSTANTANÉ DU TRAFIC MARITIME AU LARGE DE LA BRETAGNE



Source : Marine Traffic

Les enjeux aujourd'hui

ÉVOLUTION DU RISQUE



À QUOI FAUT-IL SE PRÉPARER AUJOURD'HUI ?

Gérer une pollution maritime, ce n'est plus seulement nettoyer

- + Mise en danger des populations et des intervenants
- + Arrivée massive de badauds à la côte, tourisme de catastrophe et scènes de « pillage » :
 - => impacts potentiels sur l'environnement
 - => gestion des flux de personnes et sécurité publique
 - => impacts positifs sur l'économie locale
- + Quelle main d'œuvre pour nettoyer ?
- + Macrodéchets et pollutions maritimes



LA DÉMARCHE INFRA POLMAR
PROPOSÉE PAR VIGIPOL



La démarche Infra POLMAR proposée par Vigipol

PRINCIPES GÉNÉRAUX

- > Une organisation placée **sous l'autorité du maire** avec une **concertation et une solidarité au niveau intercommunal**
- > Une coordination du dispositif assurée à un **échelon territorialement cohérent** (EPCI, bassin géographique particulier, etc.)
- > Un plan pour chaque commune
+ un dispositif Infra POLMAR à l'échelle intercommunale
- > Un document opérationnel conçu soit comme un plan de secours autonome soit inclus dans le **PCS** de chaque commune
- > Un réseau de **référents** sur le territoire
- > Une **préparation continue dans le temps**
- > Une **mutualisation des expériences à l'échelle régionale**



La démarche Infra POLMAR proposée par Vigipol

TROIS ÉTAPES

1. **Phase préparatoire** : sensibilisation aux risques, enjeux et responsabilités, connaissance et appropriation des outils disponibles (documents type, fiche PCS, fiche DICRIM, etc.), désignation des référents élus, techniques & administratifs, délibérations des communes
2. **Élaboration du plan de secours** : groupe de travail, rédaction du plan, formation initiale, exercice de crise pour tester le dispositif
3. **Entretien de la vigilance** : mise à jour régulière du plan, approfondissement des outils opérationnels, formations complémentaires, retour d'expérience, exercices de crise réguliers



La démarche Infra POLMAR proposée par Vigipol

ACTEURS IMPLIQUÉS

Noyau dur

- > Communes littorales
- > EPCI : communautés de communes ou d'agglomération
- > SDIS
- > Gendarmerie - police
- > Services de l'Etat : Correspondant POLMAR

+ en fonction des territoires

- > Gestionnaires d'AMP
- > professionnels de la mer
- > associations environnementales
- > etc.

+ partenariats avec le Cedre et la LPO



La démarche Infra POLMAR proposée par Vigipol

CONTENU DU PLAN INFRA POLMAR (PCS)



- A - Préambule
- B - Principes généraux
- C - Fiches Actions
- D - Annuaire de crise
- E - Cartographie opérationnelle
- F - Recensement des moyens de lutte
- G - Fiches techniques
- H - Documents types



FICHES ACTIONS

CETTE PARTIE DÉTAILLE SOUS FORME DE FICHES SYNTHÉTIQUES L'ENSEMBLE DES ACTIONS À ENTREPRENDRE PAR LA COMMUNE SELON QUE LE DIRECTEUR DES OPÉRATIONS DE SECOURS (DOS) EST LE MAIRE OU LE PRÉFET. CES FICHES ACTIONS PERMETTENT AU POSTE DE COMMANDEMENT DE DISPOSER RAPIDEMENT DES PROCÉDURES À SUIVRE POUR MENER À BIEN LES DIFFÉRENTES PHASES DE LA GESTION D'UNE POLLUTION. CES FICHES COMPORTENT DES RENVOIS VERS LES FICHES TECHNIQUES ET LES DOCUMENTS TYPES QUI PERMETTENT D'ÉTAYER ET DE FACILITER LA PRISE DE DÉCISION. CES FICHES ACTIONS SONT REGROUPÉES SELON LES PHASES DE LA GESTION D'UNE POLLUTION MARITIME.

Disposer rapidement des procédures à suivre pour mener à bien les différentes phases de la gestion d'une pollution

C - FICHES ACTIONS

Synthèse

- + Cadre général
- + Logigramme et chronogramme
- + Cas de figure n°1 : le maire est DOS
- + Cas de figure n°2 : le préfet est DOS

Actions transversales à mener tout au long de la pollution

- + Fiche action n°1 : Préserver les intérêts de la commune
- + Fiche action n°2 : Informer les autres acteurs
- + Fiche action n°3 : Communiquer

Phase 1 : Alerte

- + Fiche action n°4 : Gérer l'alerte initiale
- + Fiche action n°5 : Fermer les sites pollués
- + Fiche action n°6 : Évaluer l'ampleur de la pollution et les risques associés
- + Fiche action n°7 : Diffuser l'alerte

Phase 2 : Gestion de l'urgence

- + Fiche action n°8 : Activer le dispositif
- + Fiche action n°9 : Protéger les personnes, l'environnement, les biens et les activités

Phase 3 : Nettoyage du littoral

- + Fiche action n°10 : Gérer le poste de commandement
- + Fiche action n°11 : Tenir la main courante
- + Fiche action n°12 : Définir la stratégie de lutte
- + Fiche action n°13 : Évaluer et mobiliser les moyens humains et matériels
- + Fiche action n°14 : Anticiper et gérer les procédures financières
- + Fiche action n°15 : Organiser et gérer les chantiers de nettoyage
- + Fiche action n°16 : Assurer la gestion des déchets
- + Fiche action n°17 : Prévenir et gérer l'afflux de bénévoles

Phase 4 : Retour à la normale

- + Fiche action n°18 : Restaurer les sites pollués
- + Fiche action n°19 : Constituer un dossier d'indemnisation
- + Fiche action n°20 : Réaliser un retour d'expérience

FICHES TECHNIQUES

CETTE PARTIE RASSEMBLE DES FICHES TECHNIQUES QUI COMPLÈTENT ET PRÉCISENT LES ACTIONS MENTIONNÉES DANS LES FICHES ACTIONS ET APPORTENT UN ÉCLAIRAGE SUR DES ASPECTS TECHNIQUES RELATIFS AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DE LA GESTION D'UNE POLLUTION. ELLES PEUVENT SERVIR SOIT POUR ALIMENTER LA RÉFLEXION ET AIDER LA PRISE DE DÉCISION AU SEIN DU POSTE DE COMMANDEMENT, SOIT POUR FACILITER LA CONDUITE DES OPÉRATIONS SUR LE TERRAIN.

DES MENTIONS DANS LES FICHES ACTIONS RENVOIENT AUX FICHES TECHNIQUES. FOURNIES ÉGALEMENT EN VERSION NUMÉRIQUE, ELLES PEUVENT ÊTRE IMPRIMÉES À PART ET TRANSMISES AUX INTERVENANTS SUR LE TERRAIN. ELLES SONT REGROUPÉES SELON LES PHASES DE LA GESTION D'UNE POLLUTION.

Disposer des informations techniques nécessaires pour alimenter la réflexion, aider la prise de décision et faciliter la conduite des opérations

Phase 1 : Alerte et évaluation

- + Fiche technique n°1 : Identifier le polluant & les risques associés
- + Fiche technique n°2 : Décrire les arrivages de polluant
- + Fiche technique n°3 : Prélever un échantillon de polluant

Phase 2 : Gestion de l'urgence

Phase 3 : Nettoyage du littoral

- + Fiche technique n°4 : Nettoyer les sites pollués
- + Fiche technique n°5 : Organiser un chantier de nettoyage
- + Fiche technique n°6 : Assurer la santé et la sécurité sur les chantiers
- + Fiche technique n°7 : Décontaminer les hommes et les matériels
- + Fiche technique n°8 : Suivre les chantiers au quotidien

- + Fiche technique n°9 : Mobiliser la Réserve Communale de Sécurité Civile
- + Fiche technique n°10 : Recourir à la mise à disposition de personnel
- + Fiche technique n°11 : Recourir à la mise à disposition de matériel
- + Fiche technique n°12 : Recruter un CDD pour renforcer les moyens de lutte
- + Fiche technique n°13 : Prévenir et encadrer l'afflux de bénévoles
- + Fiche technique n°14 : Trier et stocker les déchets
- + Fiche technique n°15 : Assurer le transport et l'élimination des déchets
- + Fiche technique n°16 : Gérer la collecte des oiseaux sur le littoral

Phase 4 : Retour à la normale

G - FICHES TECHNIQUES

ANNUAIRE DE CRISE

CETTE PARTIE RASSEMBLE LES COORDONNÉES DES PERSONNES POUVANT ÊTRE CONCERNÉES PAR LA GESTION D'UNE POLLUTION MARITIME. RÉGULIÈREMENT MIS À JOUR, CET ANNUAIRE DE CRISE PERMET AU POSTE DE COMMANDEMENT DE DISPOSER RAPIDEMENT DES COORDONNÉES À JOUR DE TOUS SES INTERLOCUTEURS ET DE NE PAS OUBLIER DE CATÉGORIES D'ACTEUR À ALERTE ET/OU INFORMER.

CET ANNUAIRE DE CRISE EST ORGANISÉ SELON LES THÉMATIQUES PRÉSENTÉES CI-DESSOUS.

Disposer des coordonnées à jour de tous les interlocuteurs clés préalablement identifiés

Collectivités

- + Coordination de la démarche Infra POLMAR
- + Référents élus et techniques communaux & intercommunaux
- + Services techniques communaux & intercommunaux
- + Astreintes communales et intercommunales
- + Site Natura 2000
- + Autres services de la CCPI
- + Intercommunalités voisines
- + Conseil départemental

Services de l'État et associés

- + Préfectures
- + Services déconcentrés de l'État
- + Surveillance maritime & sauvetage
- + Services de secours

Experts

- + Général
- + Antipollution
- + Santé
- + Faune & flore
- + Conchyliculture, pêche & aquaculture
- + Laboratoires d'analyses

Propriétaires d'îles

- + Publics
- + Privés

Activités potentiellement affectées en cas de pollution

- + Exploitation des produits de la mer
- + Transports maritimes
- + Activités touristiques
- + Activités nautiques, gestion des mouillages & pêche récréative
- + Recherche
- + Associations

Fournisseurs de matériels & prestations de service

- + Équipements de protection individuelle (EPI)
- + Petits matériels
- + Gros matériels
- + Matériels spécialisés
- + Entreprises de nettoyage antipollution
- + Entreprises de travaux publics

Acteurs de la gestion des déchets

- + Collecte des déchets
- + Traitement des déchets

Restauration & hébergement

- + Salle de restauration et d'hébergement
- + Traiteurs
- + Restaurants

D - ANNUAIRE

MOYENS DE LUTTE

CETTE PARTIE RECENSE LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS POUVANT ÊTRE MOBILISÉS EN CAS DE POLLUTION MARITIME SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE. RÉGULIÈREMENT MIS À JOUR, CET INVENTAIRE PERMET AU POSTE DE COMMANDEMENT DE RÉPERTORIER LES MOYENS DISPONIBLES ET D'AINSI MIEUX IDENTIFIER LES BESOINS EN MOYENS COMPLÉMENTAIRES.

CE RECENSEMENT DES MOYENS EST ORGANISÉ SELON LES THÉMATIQUES PRÉSENTÉES CI-DESSOUS.

Répertorier les moyens disponibles et ainsi mieux identifier les besoins en moyens complémentaires

Moyens humains

- + Responsables des communes littorales, de l'intercommunalité et du PNMI
- + Personnels des communes, de l'intercommunalité et du PNMI

Moyens matériels

- + Équipements de protection individuelle (EPI)
- + Organisation des chantiers
- + Matériels anti-pollution
- + Véhicules
- + Matériels et contenants pour les déchets
- + Moyens nautiques

Restauration et hébergement

- + Salles de restaurations et d'hébergements

Poste de commandement

- + Salles pouvant servir de poste de commandement

F - MOYENS DE LUTTE

DOCUMENTS TYPE

CETTE PARTIE REGROUPE LES TRAMES DE DOCUMENTS QUE LA COMMUNE PEUT ÊTRE AMENÉE À RÉDIGER AU COURS DE LA GESTION D'UNE POLLUTION MARITIME SUR SON TERRITOIRE. PRÉÉTABLIS SUR LA BASE DE LA RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR, ILS PERMETTENT DE GAGNER DU TEMPS DANS L'EXÉCUTION DES TÂCHES ADMINISTRATIVES ; LES COMMUNES N'AYANT PLUS QU'À Y AJOUTER LES INFORMATIONS CONTEXTUELLES (DATE, NATURE DE LA POLLUTION, NOM DE LA COMMUNE, ETC.). COMPLÉTER CES DOCUMENTS PERMET À LA COMMUNE DE SE PRÉMUNIR D'UN ÉVENTUEL ENGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ ET FACILITE LA CONSTITUTION DES DEMANDES D'INDEMNISATION.

DES MENTIONS DANS LES FICHES ACTIONS PERMETTENT À LA COMMUNE DE SAVOIR À QUEL MOMENT ET POUR QUEL USAGE CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE RÉDIGÉS. FOURNIS ÉGALEMENT EN VERSION NUMÉRIQUE (.DOC), ILS SONT REGROUPÉS SELON LES QUATRE PHASES DE LA GESTION D'UNE POLLUTION.

Gagner du temps dans l'exécution des tâches administratives et faciliter les demandes d'indemnisation

Veille

- ✦ Délibération municipale d'approbation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
- ✦ Arrêté municipal d'approbation du PCS
- ✦ Délibération intercommunale d'approbation du dispositif

Phase 1 : alerte et évaluation

- ✦ Message d'alerte
- ✦ Fiche de reconnaissance « Hydrocarbures et déchets non dangereux en vrac »
- ✦ Fiche de reconnaissance « Collis, fût ou conteneur échoué »
- ✦ Fiche de reconnaissance « Faune échouée »
- ✦ Fond de carte IGN pour reconnaissance par secteur
- ✦ Étiquette de prélèvement d'échantillon de polluant

Phase 2 : gestion de l'urgence

- ✦ Arrêté municipal d'activation du PCS
- ✦ Arrêté intercommunal d'activation du dispositif Infra POLMAR
- ✦ Arrêté de fermeture de site pollué et d'interdiction de la baignade
- ✦ Arrêté de mise en demeure de l'amateur ou du propriétaire d'un navire
- ✦ Consignes de prudence à afficher sur le littoral
- ✦ Main courante
- ✦ Constat de pollution maritime

Phase 3 : nettoyage du littoral

- ✦ Fiche de suivi journalier de chantier
- ✦ Feuille d'émargement de chantier
- ✦ Rapport des accidents et presque accidents
- ✦ Convention de mise à disposition des matériels du stock national POLMAR Terre
- ✦ Convention de mise à disposition de matériel
- ✦ Convention de mise à disposition de personnel
- ✦ Lettre d'acceptation de mise à disposition de l'agent
- ✦ Arrêté individuel de mise à disposition
- ✦ Arrêté de réintégration
- ✦ Délibération autorisant le recrutement d'agents contractuels
- ✦ Contrat de travail à durée déterminée pour accroissement temporaire d'activité
- ✦ Mise en garde pour les bénévoles
- ✦ Formulaire d'inscription des bénévoles
- ✦ Lettre de décharge de responsabilité
- ✦ Attestation de bénévolat

Phase 4 : retour à la normale

- ✦ Arrêté municipal de levée du PCS
- ✦ Arrêté intercommunal de levée du dispositif Infra POLMAR
- ✦ Dossier de présentation de la commune
- ✦ Dossier d'indemnisation

CARTOGRAPHIE

LA PRÉSENTE CARTOGRAPHIE OPÉRATIONNELLE VISE À PERMETTRE AUX PERSONNES EN CHARGE DE LA GESTION D'UNE POLLUTION MARITIME AU NIVEAU COMMUNAL ET INTERCOMMUNAL DE MIEUX IDENTIFIER LES ENJEUX ET D'ADAPTER LES MESURES À PRENDRE EN FONCTION DE CEUX-CI ET DE FACILITER L'INTERVENTION SUR LE TERRAIN.

CETTE CARTOGRAPHIE A ÉTÉ RÉALISÉE À PARTIR DES ATLAS POLMAR TERRE POUR LA PARTIE «VULNÉRABILITÉ» ET DES DONNÉES FOURNIES PAR CHAQUE COMMUNE POUR LA PARTIE «INTERVENTION». LES CARTES DE SYNTHÈSE PRÉSENTÉES CI-APRÈS ILLUSTRENT AINSI :

Identifier les enjeux, planifier les mesures à mettre en œuvre et faciliter l'intervention sur le terrain

La vulnérabilité du territoire

- ✦ **Les enjeux morpho-sédimentaires :**
 - nature de l'estran
 - protection du trait de côte
 - Environmental Sensitive Index (ESI)
- ✦ **Les enjeux écologiques :**
 - biodiversité
 - localisation des zones de protection
- ✦ **Les enjeux socio-économiques :**
 - pêche et cultures marines
 - activités nautiques
 - activités touristiques
 - autres activités

Les possibilités d'intervention

- ✦ **Les voies et ouvrages d'accès au littoral** par véhicules lourds, légers ou seulement à pied
- ✦ **L'accessibilité et la circulation sur l'estran** par véhicules lourds, légers ou seulement à pied
- ✦ **Les sites habituels d'échouage de pollution**
- ✦ **Les zones potentielles de stockage**

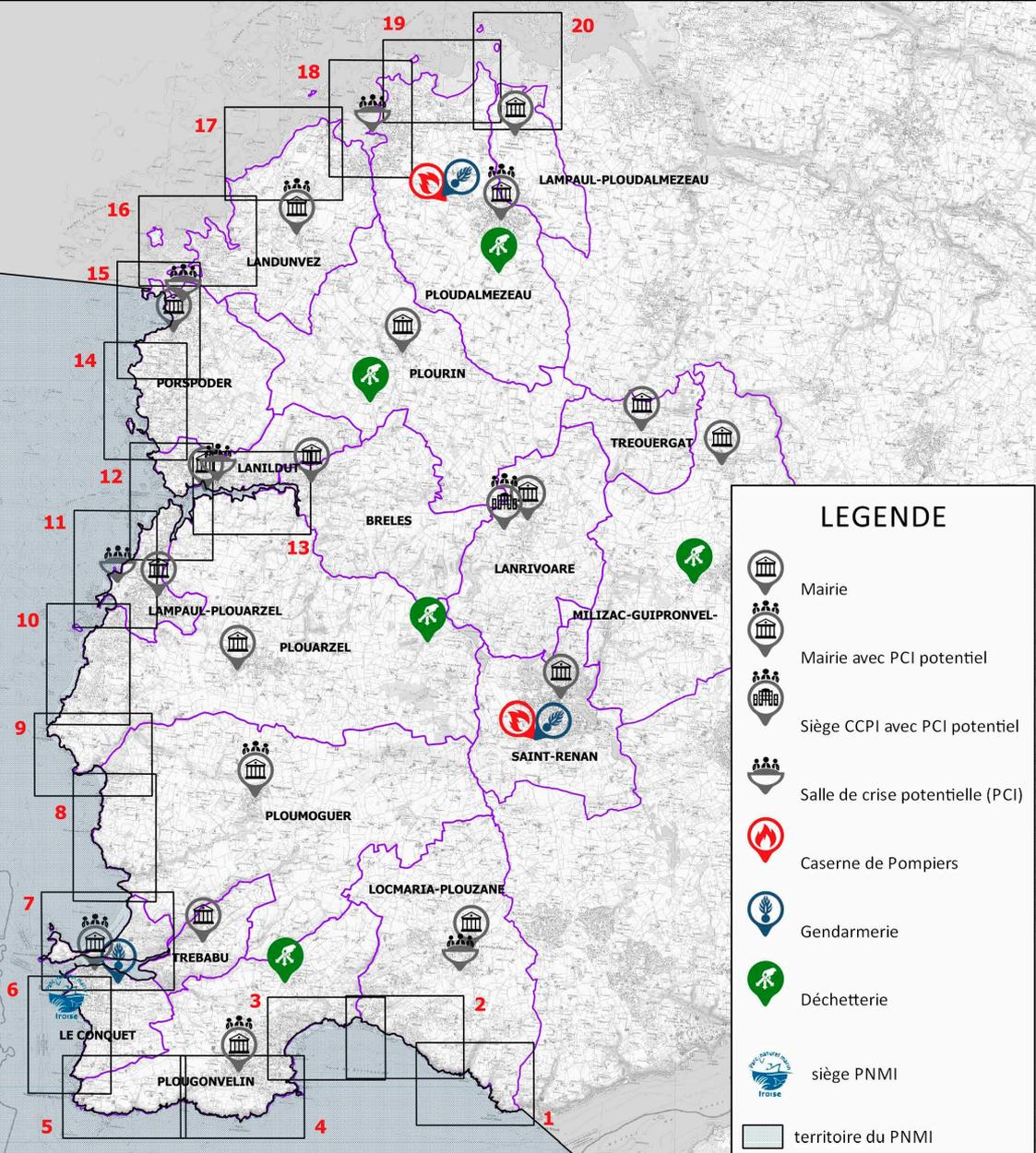
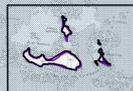
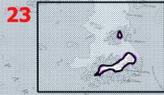
INFORMATIONS GENERALES

0 2 4 km



Source : Scan 25 IGN et CCPI
Système de projection : RFG 93 - Lambert 93

Version du 27 avril 2017



LEGENDE

-  Mairie
-  Mairie avec PCI potentiel
-  Siège CCPI avec PCI potentiel
-  Salle de crise potentielle (PCI)
-  Caserne de Pompiers
-  Gendarmerie
-  Déchetterie
-  siège PNMI
-  territoire du PNMI

ENJEUX MORPHO-SÉDIMENTAIRES

Nature de l'estran

	Platiers rocheux		Sables fins et moyens
	Champs de blocs		Sédiments vaso-sableux
	Galets et graviers		Vase
	Sables grossiers		Schorre

Protection du trait de côte

	Cordon de galets		Défense contre la submersion
	Enrochement		Maintien du trait de côte
	Epis		Protection portuaire

ESI estran (Environmental Sensitive Index)

L'ESI est un indice qui traduit la vulnérabilité des zones côtières aux dommages par hydrocarbures. Plus l'indice est élevé, plus le milieu naturel est vulnérable en cas de pollution.

	ESI 1-2		ESI 7-8
	ESI 3-4		ESI 9-10
	ESI 5-6		

ENJEUX ÉCOLOGIQUES

La vulnérabilité écologique du territoire s'exprime notamment par les zonages et classements de protection dont il fait l'objet. Pour plus de clarté, ces différentes zones de protection sont représentées soit sur la carte générale soit sur les cartes détaillées.

Carte générale

	Parc Naturel Marin d'Iroise (PNMI)		Natura 2000 Zone spéciale de conservation
	Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA)		Natura 2000 Zone de protection spéciale
	Sites classés		

Cartes détaillées

Domaine terrestre

	Zone d'habitats d'intérêt communautaire		Site du Conservatoire du littoral
	Réserve naturelle		Arrêté de protection de biotope
	ENS (Espace Naturel Sensible)		Site de nidification
	Zone de préemption ENS		Site géologique

Domaine maritime

	Herbiers de zostères		Prés salés
	Champs de blocs		Reposoir à phoques gris

LE CONQUET - TREBABU
PORTEZ - LES BLANCS-SABLONS

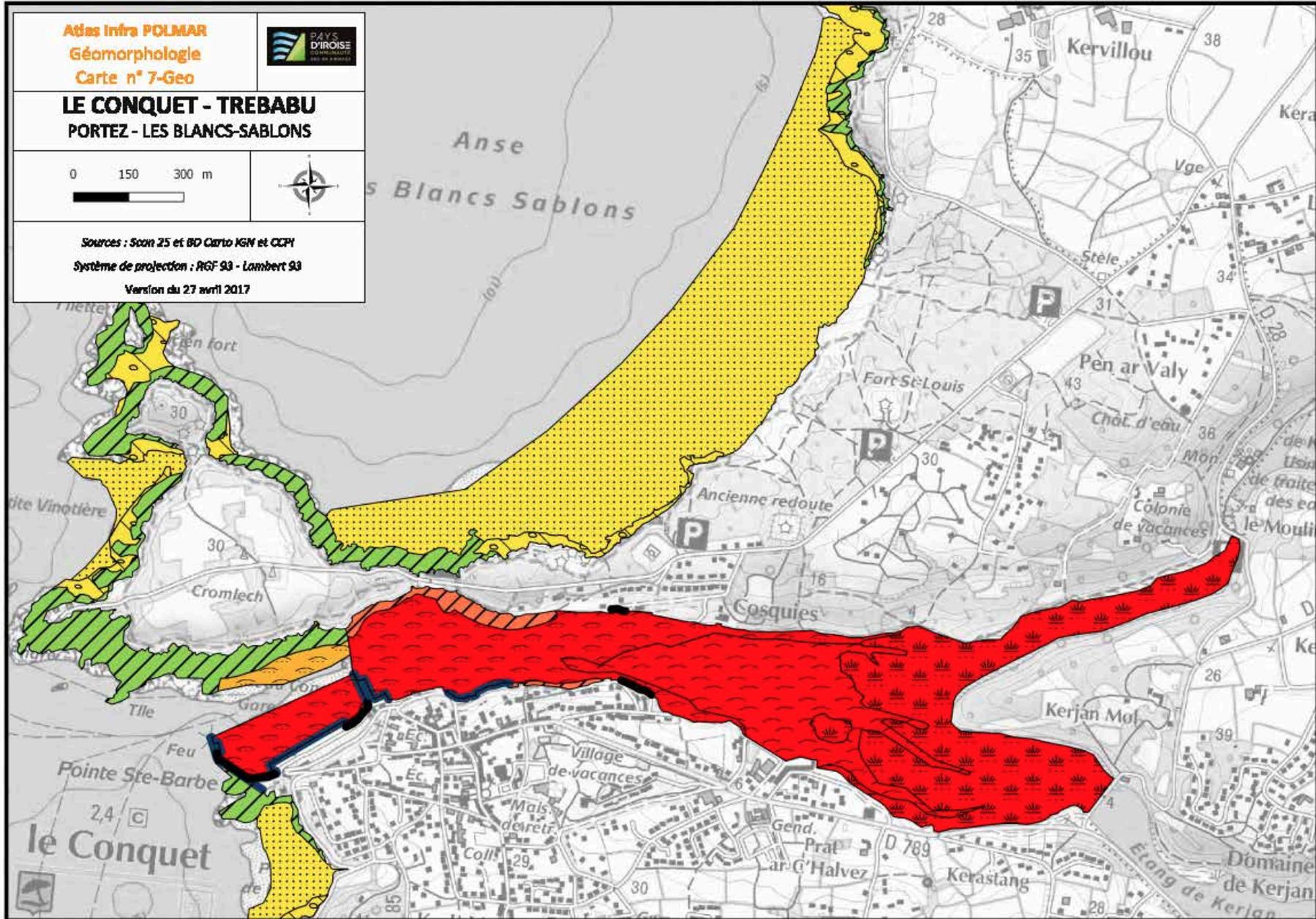
0 150 300 m



Sources : Scan 25 et BD Cartho IGN et CCPI

Système de projection : RGF 93 - Lambert 93

Version du 27 avril 2017



LE CONQUET - TREBABU
PORTEZ - LES BLANCS-SABLONS

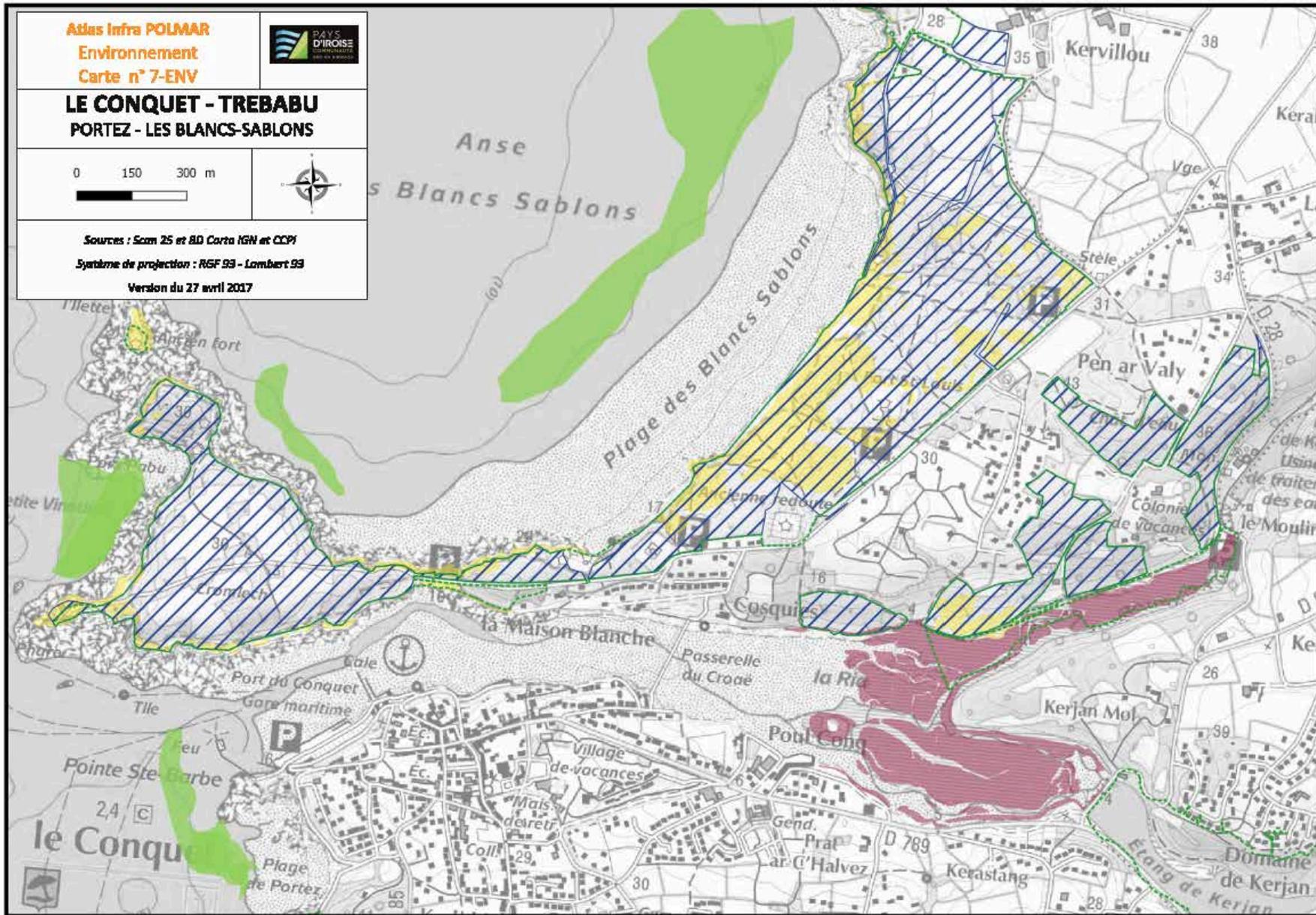
0 150 300 m



Sources : Scan 25 et 80 Carta IGN et CCPJ

Système de projection : RGF 93 - Lambert 93

Version du 27 avril 2017



ENJEUX SOCIO-ECONOMIQUES

Pêche et cultures marines



Port de pêche



Pêche à pied professionnelle



Conchyliculture



Pêche à pied récréative



Culture ou récolte d'algues

Activités nautiques



Port de plaisance



Activités nautiques



Port de transport de passagers



Centre nautique



Zone de mouillage



Station SNSM



Zone de baignade



Poste de secours

Activités touristiques



Camping



Thalassothérapie



Village vacances/Résidence de tourisme



Activité de plage (char à voile...)



Hôtel



Club de plage pour enfants

Autres activités



Prise d'eau de mer



Hôpital et EHPAD

ACCESSIBILITÉ

Voies d'accès
au littoral

par véhicules lourds - type camion de chantier



par véhicules légers



par véhicules lourds - type tracteur ou tractopelle



uniquement à pied

Accessibilité des
accès au DPM

Camion de chantier

Tracteur ou
tractopelle

Engins légers



Piétons

Circulation
sur l'estranEstran où les camions de
chantiers peuvent intervenirEstran où les tracteurs ou trac-
topelles peuvent intervenirEstran où les véhicules légers
peuvent intervenirEstran où l'on ne peut
intervenir qu'à piedEstran difficilement accessible
même aux piétons (rochers)

Estran inaccessible

GESTION DES DÉCHETS



Site habituel d'échouage de pollution et/ou de macro-déchets

Stockage
des déchets

Surface bitume ou béton



Surface naturelle



Surface stabilisée

DIVERS



Point d'accès à l'électricité



Point d'accès à l'eau



Cale d'accès à la mer

Atlas Infra POLMAR
Intervention
Carte n° 7-INT



LE CONQUET - TREBABU

PORTEZ - LES BLANCS-SABLONS

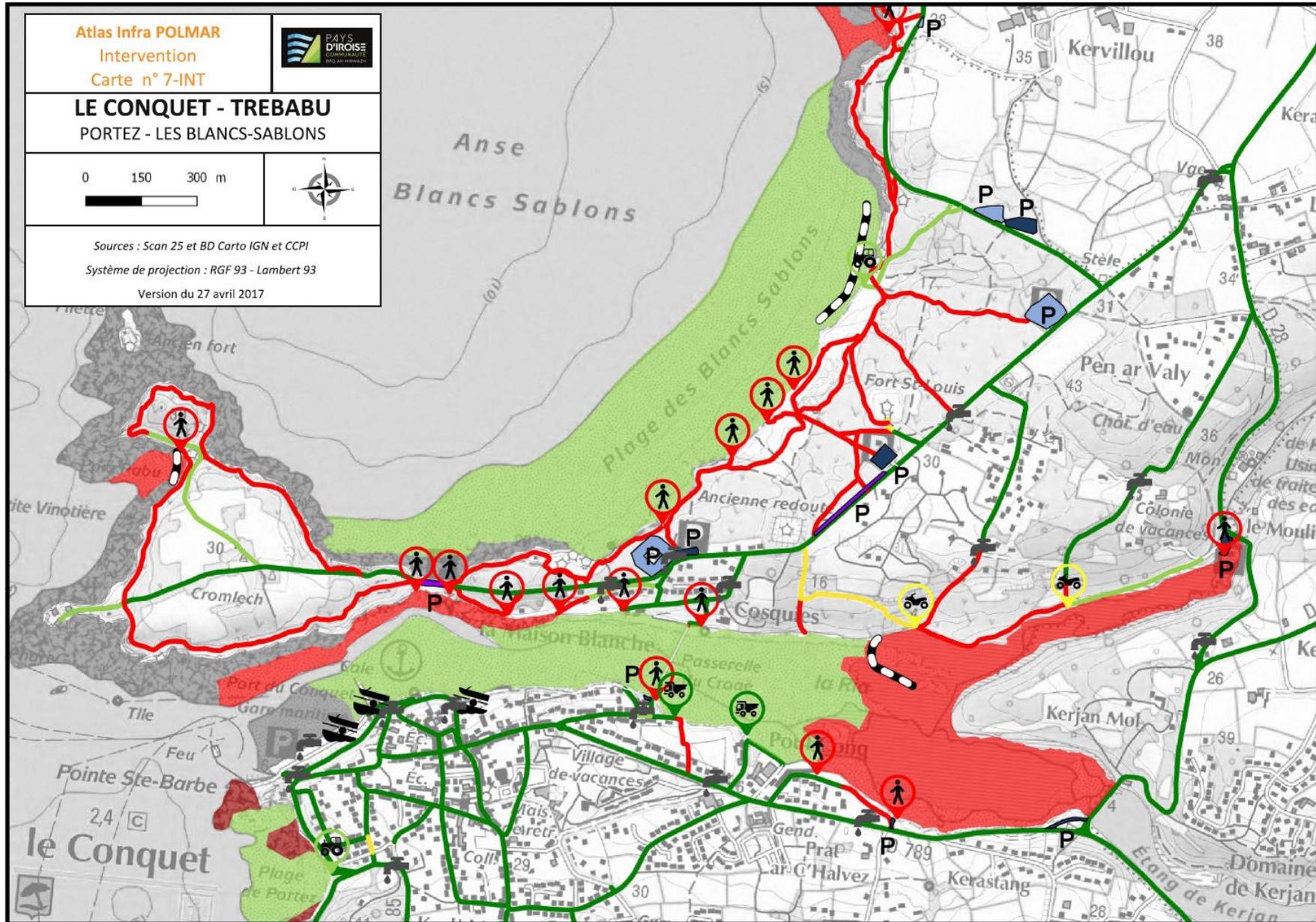
0 150 300 m



Sources : Scan 25 et BD Carto IGN et CCPI

Système de projection : RGF 93 - Lambert 93

Version du 27 avril 2017

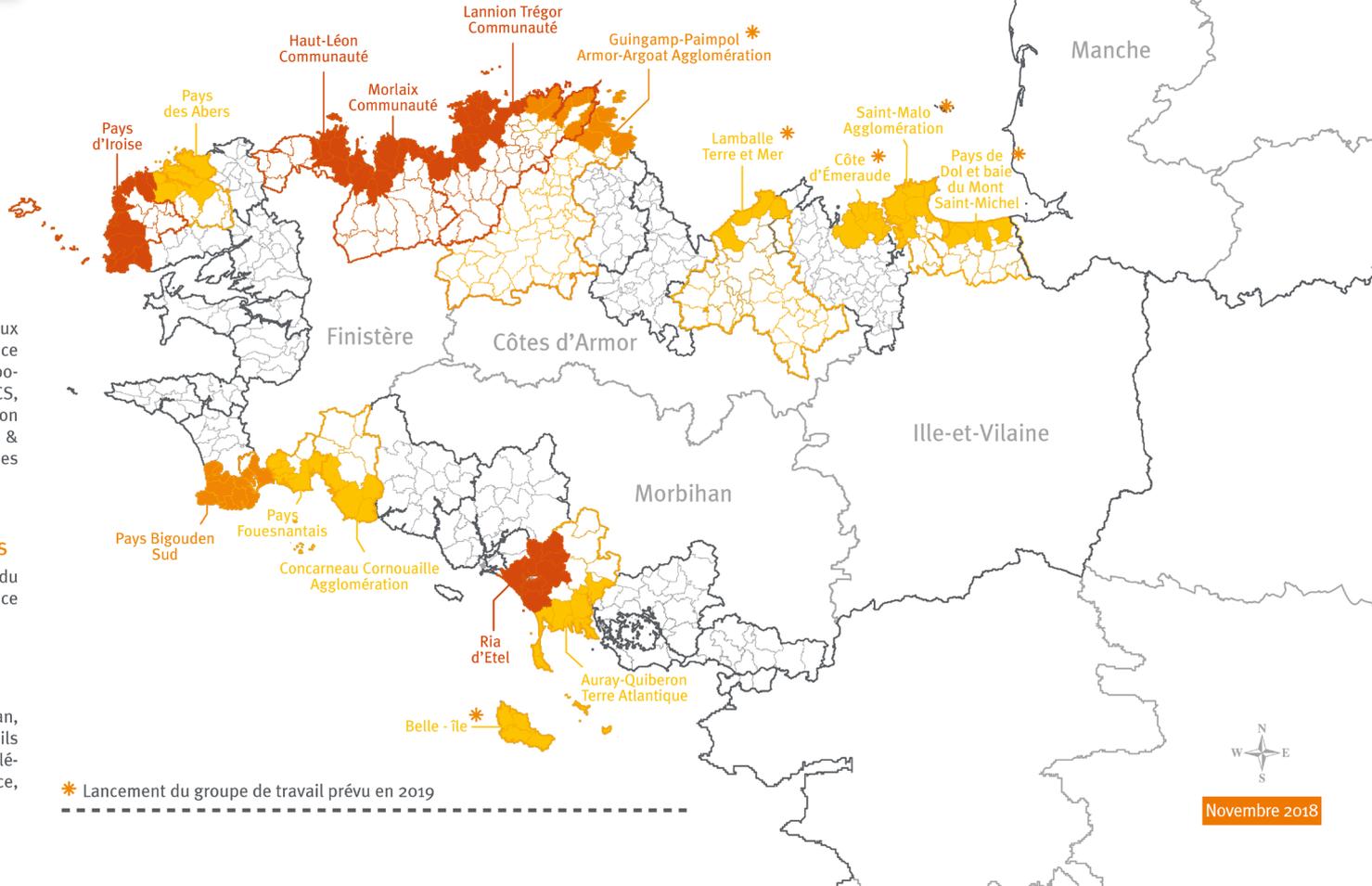




LA DÉMARCHE INFRA POLMAR

Les pollutions maritimes constituent un risque majeur pour la Bretagne. Les démarches Infra POLMAR proposées par Vigipol préparent les communes littorales à réagir efficacement en cas de pollution.

Elles sont complémentaires du dispositif ORSEC POLMAR départemental et reposent sur une logique de solidarité intercommunale. Elles se déroulent en trois phases successives.



VIGIPOL

AU-DELÀ DE LA RÉGION BRETAGNE ?



Pourquoi vouloir étendre Vigipol aujourd'hui ?



- + Parce que l'actualité nous rappelle qu'**aucune façade maritime n'est épargnée par ce risque**
- + Parce que **les risques issus du transport maritime évoluent** et confrontent les collectivités littorales à des pollutions plus fréquentes et potentiellement beaucoup plus dangereuses
- + Pour **inciter les acteurs du transport maritime à une conduite plus vertueuse**
- + Parce que **d'autres territoires sont intéressés par nos actions**

**PLUS VIGIPOL RASSEMBLERA DE COLLECTIVITÉS,
PLUS SES ACTIONS ET PROPOSITIONS SERONT ENTENDUES**



Vers quelle évolution allons-nous ?

UNE EXTENSION PROGRESSIVE AU NIVEAU NATIONAL

UNE STRUCTURE NATIONALE

AVEC DES MISSIONS TRANSVERSALES MUTUALISÉES :
analyse de la réglementation, de l'accidentologie,
plan de secours-type, propositions législatives, etc.



DES ANTENNES RÉGIONALES

POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS
AVANT, PENDANT ET APRÈS LA POLLUTION
qui doit impérativement rester au plus près du terrain,
pour conserver son caractère opérationnel
(connaissance du terrain et des acteurs)
et ainsi rester réellement efficace

BRETAGNE

NORMANDIE

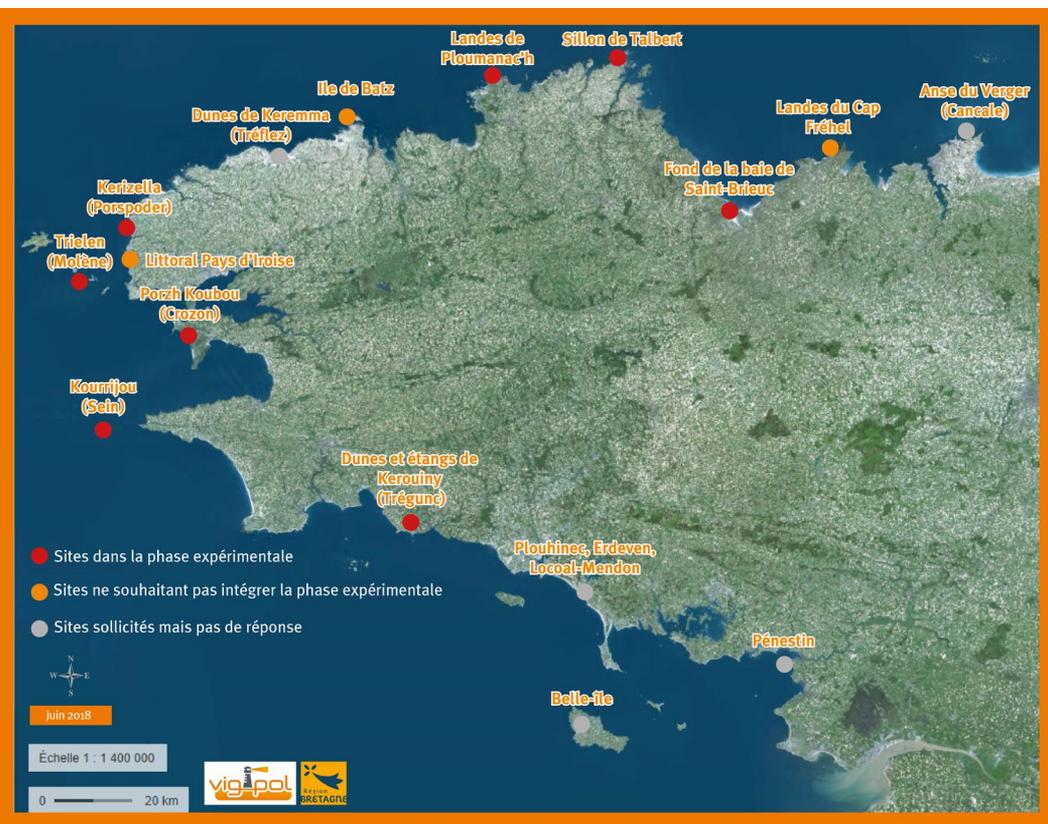
AUTRES
RÉGIONS

- + Garder une **structure légère, opérationnelle et indépendante** pour rester efficace et force de proposition
- + Une **expérimentation en Normandie en 2019** :
 - Une démarche Infra POLMAR sur un **EPCI pilote**
 - Redéfinition des missions à l'échelon départemental :
Manche (50) = **département pilote**
 - Campagne de sensibilisation au niveau régional avec le soutien de la **région Normandie**



Prévention des pollutions maritimes

OBSERVATOIRE DES POLLUTIONS MARITIMES



Objectifs de cet observatoire

- > Un rôle d'alerte
- > Une meilleure connaissance des arrivages
- > Un outil de sensibilisation
- > Un argument juridique

Un projet élaboré en plusieurs étapes

- > Phase préparatoire (2017)
- > Phase expérimentale (2018)

=> Réseau des sentinelles du littoral

FICHE RECONNAISSANCE

Pollutions et déchets issus du transport maritime

ATTENTION : POUR VOTRE SÉCURITÉ

Sauf s'il est formellement reconnu sans danger, tout produit, fût, conteneur ou animal échoué doit être considéré comme potentiellement dangereux.

Après plusieurs jours passés en mer, les étiquettes de danger peuvent avoir disparu. S'assurer de la non-dangerosité des produits avant de débiter toute reconnaissance, et a fortiori, toute récupération.

Jusqu'à ce que le danger soit complètement écarté :

- 1) Ne pas s'approcher et se tenir en permanence au vent de la zone polluée
- 2) Empêcher l'accès au site
- 3) Repérer à distance le maximum d'informations sur le produit (jumelles)
- 4) Appeler immédiatement les pompiers (☎ 18 ou 112)

ANALYSE DU RISQUE

Selon vous, la pollution présente t-elle un risque pour :

<input type="checkbox"/> la santé de la population	<input type="checkbox"/> une prise d'eau de mer (bassins aquacoles, thalasso, installations classées, etc.)
<input type="checkbox"/> la santé des intervenants	<input type="checkbox"/> un port :
<input type="checkbox"/> des activités :	

Selon vous, y a t-il un risque de reprise par la mer ?	Arrivages concernés	À la prochaine marée haute	À la prochaine marée haute de vive-eau	Pas d'urgence particulière
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Détails ou autres précisions

ex : code danger et code UN des produits chimiques transportés, numéros présents sur un conteneur, polluant mélangé avec des algues ou macro-déchets, etc.

.....

.....

.....

.....

MESURES DE PROTECTION

Selon vous, des mesures de protection sont-elles à envisager en urgence ? Oui Non

Si oui, lesquelles ? :

- | | | |
|---|----------------------------------|---|
| + | Balisage et protection du site | <input type="checkbox"/> Mettre en place un périmètre de sécurité (rubalise, piquets, panneaux travaux) |
| | | <input type="checkbox"/> Fermer l'accès au site (barrières, panneau d'information, panneaux travaux) |
| | | <input type="checkbox"/> Demander au Maire de prendre un arrêté municipal (fermeture de site et/ou interdiction de baignade) |
| + | Alerte ou demande d'intervention | <input type="checkbox"/> Pompiers <input type="checkbox"/> Service mairie : |
| | | <input type="checkbox"/> Réseau National d'Échouage (Océanopolis, PELAGIS) <input type="checkbox"/> Gendarmerie <input type="checkbox"/> Cedre <input type="checkbox"/> Autre : |

Cette fiche est-elle complétée en présence de l'un de ces intervenants ? Oui Non

Si oui, le(s)quel(s) ?

PHOTOS : Prendre des photos avec la date et l'heure pour illustrer les arrivages et les localiser sur la carte au verso

	PLOUARNACH
Secteur	MEN RUIZ - PORZ ROLLAND
Préciser si : <input type="checkbox"/> Première reconnaissance sur le site	
<input type="checkbox"/> Nouvel arrivage	

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Date : Heure de début du constat :

Rempli par :

Organisme :

Tél. portable :

Coefficient de marée :

Heure : Marée haute : Marée basse :

Météo : Vent dominant :

ÉTAPE 1	JUSQU'À 5 ARRIVAGES				SI PLUS DE 5 ARRIVAGES					POUR LES LIQUIDES
	Conteneur Classique	Fût et Bidon Frigorifique	Objet et marchandise	Animal échoué	Conteneurs	Conteneurs frigorifiques	Fûts et Bidons	Produits en vrac et marchandises	Animaux échoués	Hydrocarbures
Fermé et bon état										
Ouvert / Percé contenant du produit										
Ouvert et vide										
Morceau / Carcasse										

ÉTAPE 2 RENSEIGNER UN MAXIMUM D'INFORMATIONS À CÔTÉ DES ARRIVAGES

<p>Conteneurs + Dimensions (en mètre)</p> <p>+ Nature du contenu</p> <p>S'il y a plus de 5 conteneurs, indiquer :</p> <p>+ la quantité</p> <p>+ s'ils sont étanches, fuyards, vides ou en carcasses</p> <p>Objets et marchandises + Nature (ex : poutre, moto, etc.)</p> <p>+ Dimensions (en mètre)</p> <p>+ Volume (en m³)</p> <p>Produits en vrac + Nature (ex : fruits, gâteaux, etc.)</p> <p>+ Volume (en m³)</p> <p>Hydrocarbures + Aspect : irisation, zébrure, boulette, galette, plaque, nappe</p> <p>+ Viscosité : fluide, pâteux, solide</p> <p>+ Taux de recouvrement (%)</p> <p>+ Épaisseur (en centimètre)</p> <p>+ Volume (en m³)</p>	<p>Fûts et Bidons + Contenance (en litre)</p> <p>+ Matière du contenant</p> <p>+ Nature du contenu</p> <p>S'il y a plus de 5 fûts et bidons, indiquer :</p> <p>+ la quantité</p> <p>+ s'ils sont étanches, fuyards, vides ou en morceaux</p> <p>Animaux échoués + Types d'animaux : oiseaux, poissons, mammifères marins, autre (à préciser)</p> <p>+ Nombre d'animaux vivants / morts</p> <p>Autres liquides + Nature (ex : huiles, etc.)</p> <p>+ Taux de recouvrement (%)</p> <p>+ Volume (en m³)</p>
--	--

ÉTAPE 3 INDICER LE RISQUE ENCOURU PAR LA PRÉSENCE DES ARRIVAGES

ATTENTION : Tant que le contenu n'est pas connu et confirmé sans danger, considérer le risque comme maximal et ne pas s'approcher.

- + Incertitude sur le risque = RI
- + Risque pour la santé (intervenants, population) = RS
- + Risque d'afflux de population et pillages = RA
- + Sans danger immédiat = Sans risque

ÉTAPE 4 PRENDRE EN PHOTO LES ARRIVAGES, SURTOUT LES ÉTIQUETTES S'IL Y EN A

- 1) localiser les endroits de prises de vue sur la carte par le symbole *
- 2) identifier les lieux de prise de vue de chaque photo sur la carte (photo 1, photo 2, etc.)



Sources : Scan 25, BD Ortho

IMPORTANT : UNE FOIS LA FICHE COMPLÉTÉE, LA TRANSMETTRE AVEC LES PHOTOS À : maiwenn.leborgne@lannion-tregor.com et à pollution@vigipol.org

Infra POLMAR et gestionnaires d'AMP



- + Gestion des **macrodéchets**
- + **Prise en compte de la vulnérabilité du territoire :**
 - > cartographie opérationnelle : aide à la décision et priorisation
 - > choix des techniques de nettoyage
 - > suivi des chantiers
 - > suivi post-pollution
- + Participation au réseau « **Sentinelles du littoral** »



Merci de votre attention



POURQUOI VOULON-NOUS ÉTENDRE VIGIPOL AUJOURD'HUI ?
alors qu'il n'y a pas eu de marée noire depuis près de 20 ans

- parce que les risques liés au transport maritime évoluent et contraignent les collectivités littorales à des pollutions plus fréquentes et potentiellement plus dangereuses. Chaque type de pollution entraîne des contraintes de gestion différentes et nécessite une adaptation constante des services maritimes et littoraux. La lutte de pollution maritime occasionnée va diminuer sans le changement de nature et de composition : transport de produits chimiques par conteneur, agencement des navires, ports de croisières, etc.
- Le développement de produits chimiques pour mettre en danger les écosystèmes et les habitants.
- La pollution de pollution de conteneur (résidus, emballages) de plus en plus de petites pollutions qui sont de moins en moins.
- Ce type de crise est très exposé médiatiquement, la communication y est très active.
- La lutte de contamination peut générer un afflux massif de population sur le littoral.

pour limiter les secteurs du transport maritime

- pour contrôler plus les navires
- Réaliser l'état des lieux littoraux au large de la Bretagne afin de mieux connaître les risques et les enjeux en termes systémiques
- Répondre dans la pollution de l'urgence avec des actions pendant la gestion de la pollution pour une prise en charge efficace des bases de nettoyage et pour l'indemnisation des dommages évités.

pour être plus efficaces

- Avec l'Etat et le Département de la Manche
- Avec le Comité de Gestion de la Mer
- Avec le Comité de Gestion de la Mer
- Avec le Comité de Gestion de la Mer

PLUS VIGIPOL RASSEMBLERA DE COLLECTIVITÉS, PLUS SES ACTIONS ET PROPOSITIONS SERONT ENTENDUES

VERS QUELLE ÉVOLUTION ALLONS-NOUS ?

- Une extension progressive au niveau national

UNE STRUCTURE NATIONALE

avec des actions de sensibilisation et de formation des acteurs de la littoralité et des collectivités littorales

DES ANTENNES RÉGIONALES

pour les collectivités littorales et les acteurs de la littoralité

REUNION - RENNES - NANTES

- Créer une structure légère, opérationnelle et indépendante pour rester efficace et force de proposition
- Une expérimentation en Normandie dès 2019

tel : +33 (0)2 94 15 84 90 - Email : vigipol@vigipol.org - 1 Rue Claude Chappé - 23300 Lannion - France

vigipol

REUNION - RENNES - NANTES

www.vigipol.org



Pour plus d'informations :

www.vigipol.org
sophie.bahe@vigipol.org